



RAPPORT COP 2017



SOMMAIRE

03	LA LETTRE DU PRÉSIDENT
04	LE GROUPE DECA PROPRETÉ
06	DROITS DE L'HOMME
08	NORMES DU TRAVAIL
10	ENVIRONNEMENT
12	LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
13	NOS PROJETS 2018

LA LETTRE DU PRÉSIDENT

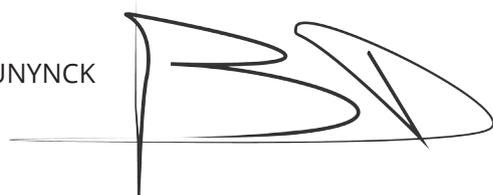
Mr le Secrétaire Général,

En 2017 nous avons cherché à consolider encore nos démarches au profit de nos salariés, de nos clients et de nos fournisseurs et des territoires sur lesquels nous exerçons nos activités. Nos actions et leurs résultats ont d'ailleurs été reconnus par 2 récompenses : le trophée Développement Durable des Pays de la Loire et celui de la Fédération des Entreprises de Propreté.

Je suis plus que jamais convaincu que nos démarches sont un socle important pour un développement responsable. Nous en avons déjà constaté les bénéfices pour nos collaborateurs et pour l'ensemble de nos parties prenantes externes. Ce sont plus de 3 600 collaborateurs qui portent aujourd'hui ces valeurs. C'est une force que nous nous efforçons de mobiliser en permanence. 2017 a vu la création de notre réseau d'ambassadeurs RSE régionaux et, par leur implication, nous comptons ancrer davantage nos actions sur les territoires où nous sommes implantés.

Nous poursuivrons nos démarches en 2018 et je suis heureux de renouveler l'engagement que nous avons pris depuis 2014 de respecter les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les normes du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Bruno DECEUNYNCK



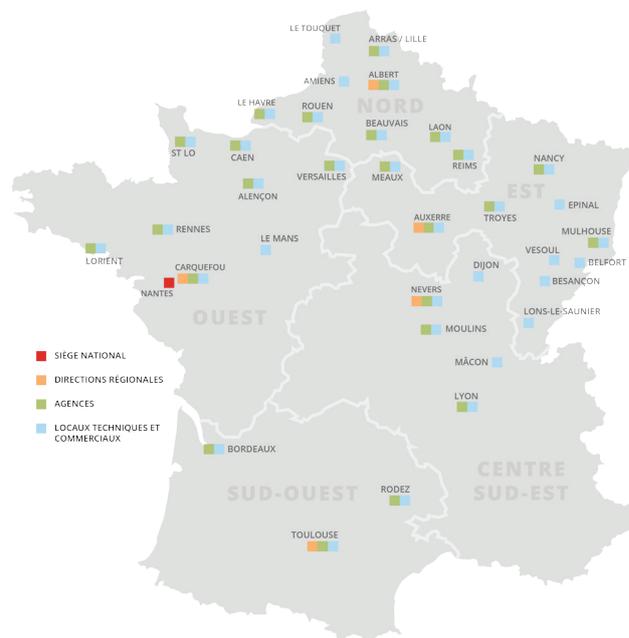
LE GROUPE DECA PROPRETÉ

La propreté sur mesure

Fort de nos 22 ans d'expérience sur le marché de la propreté, notre Groupe s'appuie sur les compétences de ses collaborateurs et sur le développement d'expertises métiers pour assurer une croissance durable. Notre promesse, *La propreté sur mesure*, guide chaque jour notre volonté d'écouter et de satisfaire nos clients.

Les chiffres clés de l'entreprise en 2017 :

- 35 agences en France
- 3600 collaborateurs
- 5500 sites clients
- 42 millions de chiffre d'affaires



Nos services

Entretien régulier

- Nettoyage de vos locaux
- Entretien de vos équipements
- Propreté des sols
- Hygiène des sanitaires
- Approvisionnement des consommables
- Gestion des déchets

Prestations approfondies

- Entretien des vitres et vitrines
- Nettoyage en accès difficile
- Shampoing des moquettes
- Rénovation des bardages et sols
- Entretien des espaces verts
- Nettoyage d'enseignes commerciales

Travaux spécifiques

- Répurgation
- Remise en état après travaux
- Hygiène 3D
- Travaux de maintenance
- Service d'inventaire
- Manutention

NOS VALEURS

Culture client

Nous sommes à l'écoute de vos besoins et de vos particularités pour vous proposer des solutions 100 % adaptées.

Exigence & confiance

Nos compétences sont mises à votre service et garantissent l'efficacité des prestations et une qualité optimale de la propreté.

Innovation

Nos techniques et nos matériels innovants sont l'assurance de locaux parfaitement nettoyés.

LE GROUPE DECA PROPRETÉ

La gouvernance RSE du Groupe



« A mes yeux, une démarche RSE doit engager tous les niveaux de l'entreprise. Chez DeCA Propreté, tous les collaborateurs peuvent s'impliquer dans les projets et amener leurs idées sur les sujets du développement durable. Le plan d'actions est ensuite construit en tenant compte de l'intérêt de chacune de nos parties prenantes. Le Président et le Comité de direction apportent aussi leurs propres convictions et déterminent les axes stratégiques de développement. »

Gisel KEROUANTON, Responsable RSE

La progression de nos démarches RSE

2014

Adhésion au Global Compact des Nations Unies
Signature de la Charte diversité et de la Charte du Travail en journée

2015

Création du partenariat avec le Comité 21 Ouest

2016

Trophée Coup de coeur de l'alternance en Midi-Pyrénées
6^{ème} meilleur employeur de France parmi les entreprises de services

2017

1^{er} Trophée Développement Durable de la Fédération des entreprises de la Propreté
1^{er} Trophée Développement Durable des entreprises de Pays de la Loire
Création d'un réseau d'ambassadeurs RSE locaux
Adhésion à l'association Agil'T en Midi-Pyrénées

2018

3^{ème} meilleur employeur Viadeo French
Talents de la région Nantaise



LES DROITS DE L'HOMME

Principe 1 : *Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits des hommes*

Principe 2 : *Les entreprises sont invitées à veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme*

Le Groupe DeCA Propreté adhère pleinement à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Nous sommes implantés en France uniquement et nous sommes très vigilants à respecter les principes des droits de l'homme. Ces principes sont appliqués en interne mais aussi avec nos parties prenantes externes.

Principes formalisés :

- Nos règlements intérieurs comportent des articles concernant notamment la prévention du harcèlement quelques soient ses formes, la lutte contre la discrimination, le droit de défense des salariés, la sécurité individuelle.
- Notre groupe est composé de plus de 70 nationalités différentes. Les compétences et expériences sont les seuls critères de recrutement que nous apprécions. En aucun cas les origines ethniques, religieuses, l'âge, le sexe des candidats ne peuvent être discriminants.

Nos actions clés

Handicap

En 2017, nous avons renforcé nos actions auprès des travailleurs en situation de handicap. L'objectif est de parvenir à ce que chaque salarié concerné puisse intégrer notre entreprise et y évoluer dans des conditions de réussite au moins équivalentes à celles de tout autre collaborateur. En relais permanent avec nos agences, notre mission Handicap accompagne les managers dans l'intégration des salariés en situation de handicap et dans l'adaptation des postes de travail.

Impliquer nos parties prenantes

Nous avons révisé la Charte Achats Responsables existante en y intégrant nos engagements et ceux du Pacte Mondial des Nations Unies. Cette Charte a été adressée à nos fournisseurs. 100 % d'entre eux l'ont signée. Nos fournisseurs et sous-traitants sont invités à s'engager eux-mêmes en faveur des principes liés à nos engagements RSE.



LES DROITS DE L'HOMME

Insertion

Nous avons poursuivi nos actions en faveur de l'insertion. L'une de nos priorités a été d'impliquer nos différentes agences dans la démarche afin que ces actions bénéficient aux territoires sur lesquels nous sommes implantés. Ainsi

- Nous avons organisé 12 participations à des forums Emploi, des Job Académys, des rencontres métiers dédiées à des publics éloignés de l'emploi.
- Nous avons eu une démarche volontaire pour accueillir des élèves stagiaires issus de collèges situés dans des zones d'éducation prioritaires
- Nous avons généré 7212 heures de travail avec des Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification

Nous sommes conscients de notre capacité à créer du lien entre les publics éloignés de l'emploi et l'ouverture au monde du travail. C'est pourquoi nous sommes attentifs à nous saisir de toutes les opportunités pour aller dans ce sens et contribuer à une insertion durable. Qu'il s'agisse d'ouvrir nos portes à des élèves, de proposer des partenariats à des structures spécifiques ou de développer des opportunités professionnelles, nous répondons présents !

Nos résultats

72 nationalités dans nos équipes

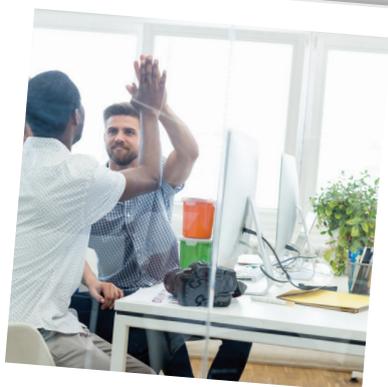
9,05% de Taux d'emploi de travailleurs handicapés
(le taux de branche est de 7,11%)

100% de nos fournisseurs ont signé notre charte achats responsables

12 participations à des événements locaux sur l'emploi

7212 heures de travail réalisées par des publics éloignés de l'emploi

32 travailleurs handicapés ont travaillé dans nos équipes tout en se formant en contrat de professionnalisation



NORMES DU TRAVAIL

Principe 3 : *Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective*

Principe 4 : *Les entreprises sont invités à respecter l'élimination de toutes formes de travail forcé ou obligatoire*

Principe 5 : *Les entreprises sont invités à respecter l'abolition effective du travail des enfants*

Principe 6 : *Les entreprises sont invités à respecter l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession*

Le Groupe agit en faveur d'un emploi durable et sécurisé. Nous sommes soucieux de lutter contre la précarité et nous limitons les contrats de travail à durée déterminée aux seuls cas de remplacement pour congés et absences maladie. Nos managers sont sensibilisés à cet engagement et œuvrent pour que chacun de nos salariés se voit confier une fonction qui corresponde à ces attentes en matière de temps de travail et de proximité de son lieu de résidence.

Nos actions clés

Egalité professionnelle

Nous sommes signataires de la Charte de la Diversité et nous organisons chaque année des consultations avec les Instances Représentatives du Personnel en vue d'améliorer continuellement l'équité des conditions salariales. Le principe de l'égalité professionnelle est au cœur de ces échanges. Le groupe emploie plus de 160 collaborateurs en situation de handicap et se conforme chaque année à ses obligations au titre de la déclaration annuelle d'emploi des travailleurs handicapés.

L'intégralité de nos postes à pourvoir est accessible à tous. Nos démarches de recrutement répondent à une éthique précise : considérer chaque candidature indépendamment des origines sociales, ethniques, religieuses ou de sexe.

Qualité de vie au travail

Notre Groupe est attaché à ce que chaque salarié s'épanouisse dans sa mission et puisse l'exercer dans les meilleures conditions. Nos locaux, l'ambiance au sein de nos équipes, un management respectueux, l'écoute et l'esprit de solidarité sont les valeurs portées par la direction du Groupe. Nous veillons à ce que chaque manager y soit sensibilisé et soit garant d'une attitude conforme à ces principes.

Nous prenons en compte les résultats de nos baromètres internes pour déployer des actions d'amélioration. Par l'écoute de nos managers et par la prise en compte des souhaits individuels nous nous attachons à permettre à nos collaborateurs d'exercer leurs missions dans des conditions qui favorisent l'équilibre vie professionnelle/vie privée. (aménagements en temps partiel, affectation d'un lieu de travail proche du domicile, bonnes conditions lors des déplacements professionnels...)

NORMES DU TRAVAIL



Droit à la formation

Nous développons de multiples possibilités de se former pour nos salariés et chaque demande individuelle fait l'objet d'une étude de faisabilité. Par exemple en 2017 : 100 % des demandes de congés de formation ont été acceptées et favorisées. Nous privilégions également les parcours certifiants qui permettront de développer l'employabilité de nos collaborateurs. Ainsi en 2017, plus de 2 500 heures de formation ont été investies sur des cycles de ce type soit près de 50 % des formations mises en œuvre.

Evolution professionnelle

Les entretiens professionnels, rendus obligatoires depuis 2014, sont pour nous l'opportunité de mieux identifier les souhaits de mobilité de nos collaborateurs. Les données recueillies lors de ces entretiens font l'objet d'une analyse et nous permettent de mieux identifier les talents. Nous identifions également les collaborateurs qui souhaitent être accompagnés vers une formation d'alphabétisation, une formation certifiante ou un bilan de compétences. Chaque manager peut ainsi agir directement auprès des salariés pour proposer et mettre en œuvre les démarches les plus adaptées. Pour les années à venir, nous souhaitons offrir encore plus d'opportunités à nos salariés et nous étudions déjà la mise en œuvre d'un projet de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Nos résultats

81 % de nos salariés travaillent à moins de 15 km de leur domicile

4345 h de formation, dont 2500 h sur des parcours certifiants

64,5 % de nos agents se disent satisfaits de leur poste

ENVIRONNEMENT

Principe 7 : *Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement*

Principe 8 : *Les entreprises sont invités à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement*

Principe 9 : *Les entreprises sont invités à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement*

Conscients de l'impact environnemental engendré par nos prestations, nous avons de nouveau renforcé nos démarches en 2017. Nos priorités : réduire nos émissions de CO2, favoriser des cycles durables et responsables et impliquer nos parties prenantes dans nos engagements.

Nos actions clés

Développer les produits et matériels Eco-responsables

Dans le cadre de notre Comité Innovation, nous étudions l'ensemble des solutions et des techniques qui présentent un bénéfice en matière de préservation de l'environnement. Des expérimentations sont menées afin que nous puissions tester les nouvelles technologies et produits sur le terrain. Lorsque l'efficacité est au rendez-vous et que l'avantage environnemental est démontré nous référençons les équipements. Cela a été le cas en 2017 pour des matériels de nettoyage à la vapeur, des produits enzymatiques, des solutions de nettoyage à l'eau pure ou encore des autolaveuses économes en eau et en électricité. Nous cherchons, là encore, à impliquer de plus en plus nos collaborateurs en favorisant la remontée de leurs idées et de leurs réflexions. Chacun peut soumettre un projet, un développement innovant au Comité. Cette approche collaborative est une opportunité accueillie très favorablement par nos salariés.

Achats de matériels reconditionnés

Il nous paraît essentiel d'avoir une démarche d'achats responsables dans l'ensemble de nos structures. Cela passe par des choix raisonnés et durables. En 2017, nous avons pu renouveler une partie de notre parc machines par du matériel reconditionné qui présente un plus faible impact environnemental en raison du mode de production de ces outils (autolaveuses, balayeuses, monobrosses...).

Formation Eco-conduite

En 2017, nous avons initié la formation à l'éco conduite pour nos utilisateurs de véhicules professionnels. Cette formation est particulièrement appréciée par les stagiaires qui y voient un réel intérêt pour l'environnement, pour l'entreprise et pour leur usage personnel. En 2018, ces formations seront déployées à l'ensemble de nos agences. L'objectif est que 100 % de nos conducteurs de véhicules soient formés d'ici 2019.

ENVIRONNEMENT

Nos résultats

80% de produits écolabels ou écocerts utilisés chez nos clients

58% de consommables écolabels

41% d'autolaveuses reconditionnées achetées en 2017

180 pots de miel issus des ruches de notre agence toulousaine, distribués à nos salariés

100% de nos agences ont mis en place une solution de tri et de valorisation de leurs déchets

Favoriser les initiatives locales

En 2017, nous avons créé un réseau d'ambassadeurs RSE dans nos agences. Ces derniers ont pour missions de faire vivre nos engagements dans leurs équipes et d'initier des actions locales ou globales sur les sujets du développement durable. Quelques exemples d'initiatives mises en place cette année :

- Installation de ruches favorisant la biodiversité sur l'agence de Toulouse
- Mise en place d'un partenariat avec l'association «Papier Collectif d'urgence» à Alençon
- Organisation du recyclage des machines vétustes à Rennes

Tris des déchets chez nos clients

L'une de nos préoccupations est d'apporter des solutions à nos clients pour réduire leurs propres impact environnemental. En matière de tris des déchets, nous avons renforcé nos partenariats avec des sous-traitants qui, pour certains, emploient de personnes en situation de handicap. Nous préconisons ces solutions à nos clients et ainsi nous élargissons nos engagements auprès de notre sphère d'influence. Nous avons également expérimenté le nouvel outil de la branche Propreté, SMARTRI, qui nous permet d'établir un diagnostic de tris chez nos clients.

Ce sujet est un excellent moyen d'impliquer nos parties prenantes sur un thème essentiel pour nous. En 2018, nous serons en capacité de proposer des solutions « sur mesure » à nos clients, grâce à la mise en place d'un partenariat avec le réseau Elise. Cette entreprise est référencée comme experte de la collecte et du recyclage multi déchets.



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Principe 10 : *Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots- de-vin*

Nous conservons notre vigilance dans l'exercice de nos activités. En 2016, nous avons sollicité l'engagement de nos salariés envers notre Charte Ethique et de Collaboration. Cette Charte s'attache en particulier à lutter contre la corruption.

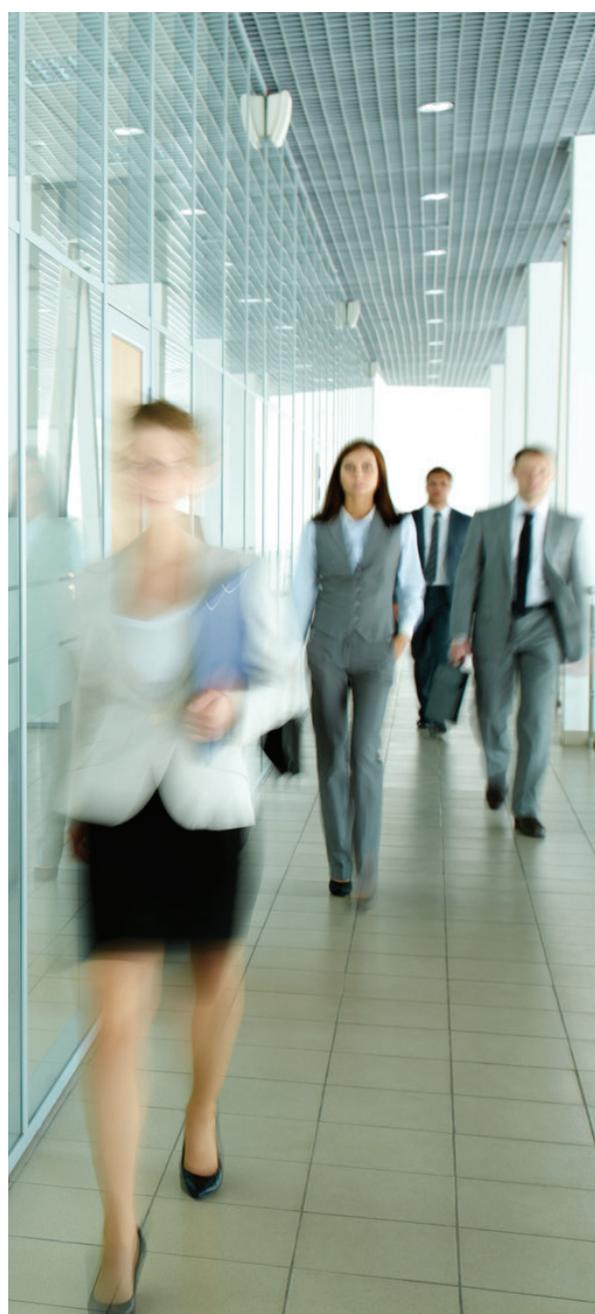
En 2017 nous avons rédigé une Charte RSE qui a été adressée à nos fournisseurs afin d'étendre cet engagement à notre chaîne de valeurs. Par ces démarches, nous restons en veille sur les pratiques internes et externes qui ne s'accorderaient pas avec cet engagement.

Nos points de vigilance sont particulièrement :

- des critères objectifs et intègres dans le choix de nos fournisseurs,
- un contrôle de gestion sur l'intégralité de nos flux financiers
- des démarches de recrutement impartiales et supervisées par plusieurs interlocuteurs

Nos résultats

100% de nos fournisseurs ont adhéré à notre engagement de lutte contre la corruption



NOS PROJETS 2018

Chaque année, notre plan d'action RSE est défini selon les priorités stratégiques de l'entreprise, les problématiques soulevées par nos parties prenantes et les enjeux de nos marchés. En 2018, notre objectif est de renforcer nos démarches développement durable en mettant l'accent sur 5 enjeux :



Multiplier nos initiatives RSE locales

Nous souhaitons nous appuyer sur notre réseau d'ambassadeurs RSE pour inciter et développer les actions sociales et environnementales de nos agences. Cette démarche passera entre autre par la création de nouveaux partenariats développement durable dans nos régions (associations d'insertion, accompagnement RSE, sponsorings sportifs, événements responsables...).



Dématérialiser nos procédures

En 2018, l'un des projets phares de notre approche RSE sera de poursuivre la dématérialisation de nos procédures et de nos documents. L'objectif est de réduire l'impact environnemental de nos services en traitant numériquement nos flux documentaires.



Accentuer l'information et l'implication de nos équipes

Nous avons d'ores et déjà initié la création d'outils de communication interne afin de diffuser nos messages à nos salariés (journal interne, affichage, supports de sensibilisation thématiques...). Nous souhaitons aujourd'hui proposer à nos équipes de nouveaux moyens d'échange et d'information : intranet, réseau social interne, espace salarié en ligne ... Ceux ci leurs permettront de nous remonter leurs idées, leurs projets et de s'impliquer davantage dans les démarches de l'entreprise.



Développer la communication des bonnes pratiques

Nous accentuerons nos moyens et nos messages de communication externe sur les sujets du développement durable. Il s'agit d'inciter nos clients et fournisseurs à s'impliquer eux-mêmes sur des engagements tangibles et responsables. Notre stratégie de communication web (site internet et réseaux sociaux) sera ainsi au coeur de ce projet. Nous accentuerons aussi en 2018, nos participations à des événements RSE et métiers afin de diffuser au plus grand nombre ces messages.



Notre entreprise demain

Une démarche de réflexion globale est née en 2017 et se poursuivra en 2018. Nous avons souhaité que ces travaux soient participatifs et des groupes de travail mêlant les collaborateurs de tous horizons présenteront des analyses et des pistes d'actions sur 4 sujets clé : le bien être de nos salariés, la satisfaction de nos clients, la gestion des emplois et des compétences et les outils ou moyens innovants.



La propreté sur mesure

0 800 847 266

Service & appel
gratuits

www.deca-proprete.fr

